

Introduction

Ce présent ouvrage retrace le parcours d'un homme dont le souci des plus pauvres le conduit à défendre avec ardeur leur accès aux droits politiques, la démocratie. Cet ouvrage n'est pas une biographie à proprement parler, dont la seule visée serait de raconter la vie de Dufourny, cet homme né en 1738, mort en 1796. Il se propose, à travers le récit d'en suivre l'enjeu politique. Ce n'est pas un livre d'idées mais un livre d'histoire au plus près des archives, sur une période où les événements se bousculent, nous bousculent. La Révolution de 1789 est souvent considérée comme le moment fondateur de notre démocratie avec l'abolition de la société divisée en ordres, la formation de notre première Assemblée nationale, l'établissement de notre première constitution, basée sur la Déclaration des droits de l'homme. Moment capital de notre histoire : de sujet soumis au roi, le français s'honore du titre de citoyen. Citoyen ? Que recouvre alors cette notion qui prend soudain tant d'importance, quand un grand nombre de personnes en sont exclues, non seulement les femmes mais aussi ceux exclus à cause de leur pauvreté ? C'est alors que le régime appelé plus tard « censitaire » (le fait de pouvoir acquitter un certain montant d'impôts pour avoir des droits politiques) est institué, aboli suite à l'insurrection du 10 août 1792 et rétabli à nouveau en 1795 et pour longtemps. Dès avril 1789, dans son fameux *Cahier du Quatrième Ordre*¹, Dufourny s'indigne et argumente contre l'exclusion des pauvres des droits politiques.

C'est grâce au fondateur du mouvement ATD Quart Monde, Joseph Wresinski, que j'ai eu connaissance de ce texte² dont il avait saisi l'intérêt, et dont il s'est en partie inspiré pour nommer le mouvement qu'il venait de créer. Une étude d'Henri Bossan, volontaire permanent de ce mouvement, restituait « la pertinence de la pensée de Dufourny dans le contexte de 1789-1790³ ». Étudier la vie et la pensée de Dufourny pouvait a priori aider à voir comment il avait pu poser cette question de la représentation politique des pauvres, quelle réponse il lui avait été faite et s'il

-
1. L. P. DUFOURNY DE VILLIERS, *Cahiers du Quatrième Ordre, celui des pauvres Journaliers, des Infirmes, des indigents, etc...*, *L'Ordre sacré des Infortunés, ou correspondance philanthropique entre les infortunés, les Hommes sensibles, et les États généraux : pour suppléer au droit de députer directement aux États, qui appartient à tout Français, mais dont cet Ordre ne jouit pas encore*, n° I, 25 avril 1789, réimp. Edhis, Éd. d'histoire sociale, 1967.
 2. Cette brochure avait été rééditée en 1967 par la maison d'édition Edhis, spécialisée dans les textes rares et importants de l'Histoire sociale, ce qui a permis sa rediffusion.
 3. H. BOSSAN, « La pertinence de la pensée de Dufourny dans le contexte de 1789-1790 », in *Démocratie et pauvreté*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 141-155.

avait été entendu. Le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale donne une liste de dix-huit titres de brochures écrites par Dufourny entre 1789 et 1796 : bel exemple de la rhétorique révolutionnaire qui révèle un homme très actif tout au long de la Révolution, source intéressante de l'histoire de cette période vécue par un contemporain. Ces brochures font apparaître le fonctionnement de la vie politique qui se met alors en place, basé sur les échanges d'opinions et de propositions à mettre en délibération dans les assemblées de districts (puis de sections) ou aux Jacobins par exemple. Malheureusement des sources ont été détruites⁴, mais un peu de correspondance, des actes notariés de la famille, ses interventions dans les assemblées⁵ et ces brochures, permettent de tracer son parcours dans l'espace et dans le temps, dans sa famille, dans ses réseaux de sociabilité, et de saisir ses motivations, confrontées ensuite à la réalité exaltante et troublante de la Révolution française... Ces traces incitent alors à faire de la « micro-histoire ». Il s'agit de comprendre les transformations au niveau des individus en tant que sujets, mais aussi de voir comment les individus se regroupent pour appréhender la complexité des phénomènes sociaux⁶. Apparaît alors une histoire plus large qui, dans le cas de Dufourny, est celle d'une période marquante de l'histoire de la démocratie et de l'égalité en droits. Le rapport étroit entre le politique et le social donne encore une autre dimension à l'histoire sociale : il fait apparaître le consensus parfois et les conflits. On voit alors ce travail mené au niveau des individus se confronter à l'histoire des mentalités et de la longue durée : c'est le propre des révolutions.

Cet homme souvent cité par les historiens mais dont l'histoire de la Révolution française n'a pas retenu le nom comme l'un de ses protagonistes, se révèle un observateur, acteur et penseur des grands changements dans la vie politique. Suivre son parcours montre combien le combat contre cette exclusion est devenu un enjeu, a joué un rôle déterminant sur les prises de position et l'enchaînement des événements tout au long de la Révolution. C'est un combat pour « la démocratie » à laquelle « il a voué sa vie et sa réputation », dit-il en 1795. Il ne s'agit pas de faire le procès de Dufourny ou d'autres personnages de la Révolution, ni de faire un récit hagiographique. C'est se frayer un chemin dans l'interaction entre le regard porté sur les « Infortunés », la nature humaine à préserver, et les droits de l'homme et du citoyen déclarés comme servant de guide à la vie politique, notamment autour de l'acte de citoyenneté et de représentation.

4. AN 138 AP2, dossier 1. Le fonds Daru des Archives privées conservées aux Archives nationales contient de la correspondance concernant la famille Dufourny, principalement adressée à Léon Dufourny, transmise en 1828 par René Augustin Marignier, parrain et oncle d'Augustin Louis Pierre, fils de Jean-Baptiste Pierre, neveu de Louis-Pierre et seul descendant de la famille. Il écrit avoir jeté sans scrupule un nombre considérable de papiers.

5. L'histoire des Jacobins de A. AULARD relève 234 références pour Dufourny, ce qui est beaucoup plus que pour Danton et le situe juste après Collot d'Herbois parmi ceux qui sont le plus intervenus lors des séances (Robespierre se détache nettement de ce lot, et intervient deux fois plus que Dufourny).

6. J. REVEL, « Un vent d'Italie. L'émergence de la micro-histoire », in *L'histoire aujourd'hui*, Éd. Sciences humaines, Paris, 1999.

Comment situer ce chemin pour l'accès des plus pauvres aux droits politiques au nom des droits de l'homme, tracé par Dufourny, dans l'historiographie d'aujourd'hui ? Qu'apporte-t-il de nouveau à la connaissance historique de ce temps des Lumières et de la Révolution française et à l'histoire des personnes en situation de pauvreté ?

L'histoire transmise de la Révolution est souvent celle d'une opposition entre une révolution bourgeoise et une révolution populaire, les uns accordant crédit à la première, au risque d'opposer la liberté et l'égalité, 1789 et 1793, alors que la liberté politique n'existait pas pour un grand nombre, les moins fortunés, de 1789 au 10 août 1792. L'histoire transmise est plutôt celle d'une unité en 1789, suite au fameux « Qu'est-ce que le Tiers état ? » de Sieyès et à sa réponse sans appel : « Tout » et suite à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dufourny fait apparaître l'existence du Quatrième Ordre exclu du Tiers état et la contradiction entre l'égalité en droits déclarée et l'exclusion indigne des plus pauvres de ces droits. D'autres mettent en avant l'égalité en l'an II, souvent comprise comme un débordement égalitariste, alors qu'elle reposait sur les droits civils et politiques accordés sans condition de cens. Le rôle joué par Dufourny permet de voir émerger le courant démocrate pour rendre effective l'égalité en droits, établir la constitution de 1793 et la maintenir.

Jaurès se demande pourquoi cette égalité politique n'a pu s'établir :

« Peut-être n'était-il pas possible à une seule génération d'abattre l'Ancien Régime et de créer un droit nouveau, de susciter des profondeurs de l'ignorance, de la pauvreté et de la misère, un peuple éclairé et fier, [se demande Jaurès qui constate qu'il a fallu] un siècle, d'innombrables épreuves jusqu'au suffrage universel⁷. [Pourtant], ces hautaines déclarations de principes [les droits de l'homme] surgissant en pleine tempête et la dominant, ont je ne sais quelle tragique beauté, la bourgeoisie révolutionnaire pour combattre de haut, devait s'élever jusqu'à l'humanité, au risque de dépasser elle-même son propre droit et d'avertir au loin un droit nouveau⁸ [pour J. Jaurès, le droit des prolétaires]. »

Plus tard, A. Soboul dans son étude des sans-culottes de l'an II, explique l'échec dans un sens différent :

« Les sans-culottes, de recrutement hétérogène, ne pouvaient donc se sentir une conscience de classe [...] la concentration capitaliste n'avait pas encore provoqué en les rassemblant dans l'usine et autour d'elle, ce rapprochement si favorable à l'éveil de la solidarité de classe et à la contagion mentale qui en assurait l'essor. [Pour lui] les Jacobins non plus ne formaient pas une classe. Tout le régime de l'an II reposait sur une conception spiritualiste de la démocratie politique ; de là sa faiblesse⁹. »

7. J. JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*, édition revue et annotée par A. SOBOUL, rééd. 1968, Éd. Sociales, Paris, 6 volumes, tome 1, introduction.

8. *Ibid.*, p. 492.

9. *Ibid.*, avertissement.

La question sociale devait se résoudre par la lutte des classes et non par des principes moraux comme les droits de l'homme, fondement de la démocratie politique, semble dire Soboul. Pour Dufourny, la Déclaration des droits de l'homme est «le bouclier du pauvre», elle rend légitime cet accès à l'expression, aux droits politiques. Soboul mentionne Dufourny :

« Certains cependant se penchaient sur les misères du peuple et osèrent formuler des revendications qui lui étaient propres, ainsi Dufourny dans ses *Cahiers du Quatrième Ordre*. Voix encore isolées mais qui font pressentir l'ascension sur la scène politique du peuple sans-culotte¹⁰... »

Si Dufourny tente d'exprimer les aspirations des exclus à cause de leur pauvreté, c'est parce qu'ils n'ont pu s'exprimer et choisir leurs représentants.

Comment situer Dufourny parmi ces personnages de légende qui se présentent comme «défenseurs du peuple»? Dufourny nous rappelle que pour eux comme pour lui, il s'agit du peuple exclu des droits politiques à cause de sa pauvreté. «Le peuple, cette multitude d'hommes dont je défends la cause, a des droits qui ont la même origine que les vôtres¹¹», clame Robespierre. On peut citer encore notamment Danton, tribun au district des Cordeliers, Marat, l'un des promoteurs des sociétés fraternelles, rédacteur de *L'Ami du peuple*, du peuple dont il dit qu'il est «si méprisé et si peu méprisable¹²», Hébert et son *Père Duchesne*, les «Enragés» et leur manifeste pour la promulgation de lois protégeant les plus pauvres de la faim, ou Babeuf sous le Directoire, dont la *Conspiration des égaux* est destinée à renverser le régime censitaire de l'an III, etc. «Toute interprétation du sens politique du mot peuple doit partir de ce fait singulier que, dans les langues européennes modernes, il désigne toujours également les pauvres, les déshérités, les exclus», constate Giorgio Agamben : «Un même mot recouvre aussi bien le sujet politique constitutif que la classe qui, de fait, sinon de droit, est exclue de la politique¹³.» Ce glissement sémantique de «pauvres» ou «plus pauvres», «infortunés du Quatrième Ordre», à «peuple» apparaît dans l'usage des mots de Dufourny en 1789-1790.

Les «défenseurs du peuple» ont été accusés d'avoir mené le peuple à sa perte par une certaine historiographie qui, à cause de la Terreur, rejette la Révolution française en bloc, l'assimilant au totalitarisme¹⁴. Jean Tulard s'interroge sur cet héritage du fait que «nulle époque n'a autant bafoué les droits au point que son souvenir se confond avec l'image de la guillotine¹⁵». Un historien de l'université de Haïfa (Israël) s'est intéressé à Dufourny qu'il considère comme «l'un des premiers porte-parole de la démocratie», «ayant un réel idéal de paix», «cherchant à convaincre ses contemporains de la nécessité de répondre aux attentes des pauvres

10. A. SOBOUL, *La Révolution française*, nouvelle édition Gallimard, Paris, 2000, p. 141.

11. Ce discours est considéré parmi *Les grands discours parlementaires de la Révolution, de Mirabeau à Robespierre*, textes présentés par G. CHAUSSINAUD-NOGARET, Armand Colin, Paris, 2005, p. 72.

12. M. VÖVELLE, «Marat», in A. SOBOUL, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, Paris, 1989, p. 712.

13. G. AGAMBEN, *Moyens sans fins. Notes sur la politique*, Rivage poche/Petite bibliothèque, Paris, 2002, p. 39.

14. Notamment la philosophe H. ARENDT, *Essai sur la Révolution*, Paris, Gallimard, 1963, rééd. 1985, p. 161.

15. J. TULARD, J. F. FAYARD, A. FIERRO, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*, p. 285.

au sujet de leur subsistance, de leur travail et de leur admission à la participation politique¹⁶». Alors, comment Dufourny a-t-il pu être partie prenante de la Terreur, se demande Harvey Chisick ? C'est effectivement une question que pose le rôle joué par Dufourny, difficile et importante.

Le bicentenaire de la Révolution française a suscité un nouvel intérêt pour l'histoire de la Révolution. Les droits de l'homme ont pris toute leur importance au xx^e siècle¹⁷. Ce n'est donc pas étonnant que le bicentenaire ait insisté sur les droits de l'homme comme principal héritage de la Révolution française. Les déclarations successives de 1789, 1793, et 1795 furent publiées, ainsi que les débats qui les ont accompagnées et commentées¹⁸. Dans son ouvrage « *Triomphe et mort du droit naturel* », Florence Gauthier met en avant la reconnaissance de droits naturels, inhérents à la nature humaine qui garantissent une éthique¹⁹. Ces ouvrages permettent de situer Dufourny dans son approche des droits de l'homme par rapport à ses contemporains. Il se réfère notamment à cette éthique du droit naturel pour défendre le droit de penser et de participer à la vie de la cité.

J. de Cock²⁰ a souligné la difficulté d'écrire l'histoire du club des Cordeliers à cause de la dispersion des sources et leur insuffisance. Il s'est efforcé de les rassembler et son travail est précieux. L'histoire de Dufourny apporte de nouveaux éclairages sur la détermination du club pour l'Égalité en droits et sur ses liens avec les Jacobins. Des travaux sur la Société des Jacobins montrent en quoi cette Société a pu être un lien entre les citoyens et les législateurs, prônant les valeurs de souveraineté, d'intérêt général et de démocratie²¹. Ils montrent que les Jacobins ont un projet de société fondé sur la justice et la réciprocité, sont comme une « grande famille où les droits de l'homme sont à l'honneur, le droit à l'existence au même titre que le droit à l'épanouissement, où l'esprit de partage l'emporte sur

16. H. CHISICK, « An Intellectual Profile of a jacobin activist, The Morality and Politics of Dufourny de Villiers (1789-1796) », in C. ADAMS, J. R. CONSER, L. J. GRAHAM, *Visions and revisions of Eighteenth century France*, Penn State UP, 1997. « La Notion de Paix perpétuelle pendant la Révolution : la vision irénique de Dufourny de Villiers », in *Jean Jacques Rousseau, Politique et Nation*, actes du II^e Colloque international de Montmorency (27 septembre-4 octobre 1995), présentation générale de Robert THERY, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2001.

17. La grande secousse de la seconde guerre mondiale ayant fait apparaître la nécessité de protéger l'humanité bafouée dans ses droits. La Déclaration universelle de 1948 s'inspire largement de celle de 1789, y sont ajoutés les droits économiques et sociaux. Des constitutions de très nombreux pays s'en réclament, des pactes internationaux et des institutions tentent de les mettre en œuvre.

18. M. GAUCHET, *La Révolution des droits de l'homme*, Gallimard, collection Histoire des idées, Paris, 1989 ; A. DE BAEQUE, W. SCHMALE, M. VOVELLE, *L'An I des droits de l'homme*, Presses du CNRS, Paris, 1988. *Les Déclarations des droits de l'homme de 1789*, textes réunis et présentés par C. FAURE, bibliothèque historique Payot, Paris, 1988 ; Fédération française des clubs Unesco, Ligue des droits de l'homme, *La conquête des droits de l'homme, textes fondamentaux*, Le Cherche Midi, Paris, 1988 ; L. JAUME, *Les déclarations des droits de l'homme, 1789, 1793, 1848, 1946*, GF-Flammarion, Paris, 1989 ; F. GAUTHIER, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution, 1789-1795-1802*, PUF, collection Pratiques théoriques, Paris, 1992 ; J.-P. GROSS, *Égalitarisme jacobin et droits de l'homme, 1793-1794 (la Grande famille et la Terreur)*, Arcantères Histoire, Paris, mars 2000.

19. F. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 100.

20. J. DE COCK, *Les Cordeliers dans la Révolution française*, Éd. Fantasques, Lyon, volume 1, 2001, volume 2, 2002.

21. L. JAUME, *Le discours jacobin et la démocratie*, Paris, Fayard, 1989.

les antagonismes de classe²²». Ce jacobinisme s'est répandu au niveau européen après la Révolution française²³. Dans le même sens, étudier Dufourny en tant que jacobin montre leur cheminement vers l'égalité en droits. Alors que dans l'historiographie du XIX^e siècle, certains comme Taine insistent de façon outrancière « sur la nature humaine mauvaise de l'homme qui fait du peuple dans ses couches inférieures un monstre en puissance dont le gouvernement doit brider les instincts » et reprochent aux jacobins, « cette minorité perverse », d'avoir manipulé cette multitude²⁴. Pour d'autres, comme J. Michelet, magnifiant le peuple, la « machine jacobine », ou pour A. Soboul au XX^e siècle, la « dictature jacobine » instaurant le gouvernement révolutionnaire, mettait sous le boisseau l'autonomie populaire.

La philanthropie, le lien entre démocratie et pauvreté, les droits et la pauvreté ont été des thèmes abordés. Des historiens font ce même constat : les pauvres n'ont pas écrit l'Histoire, les documents émanent presque tous d'autres couches sociales. Sans défense, souvent sans parole, sans écriture, sans droits, « ce monde muet, objet de langage sans en être l'auteur²⁵ » ne se reconnaît pas dans le miroir qu'on lui tend²⁶. Pour M. Vovelle, « la Révolution française a représenté cependant une brèche dans le désespoir des plus pauvres et des plus démunis et nous vivons encore des valeurs d'espoir qu'elle a proclamées²⁷ ». Pour G. Procacci, la Déclaration de l'égalité en droits, en 1789, fait de la misère une question « de toute autre nature par rapport à la vieille question de la mendicité ». « Il faut désormais penser une voie d'accès des pauvres aux droits²⁸. » Alan Forrest a cherché à considérer les pauvres comme sujets dans l'histoire de la Révolution. Il conclut que si pour eux, « le beau rêve » du « Comité de mendicité » et du « Comité des secours », s'est transformé en « cauchemar²⁹ », on peut déceler des signes avant-coureurs de certains droits sociaux. Mais « le droit de vote, la citoyenneté, la doctrine de l'égalité n'ont que peu d'intérêt pour des gens trop pauvres, trop vulnérables pour comprendre leurs implications³⁰ ». Pour E.P. Thompson, « ouvrir l'accès aux droits

22. J.-P. GROSS, *op. cit.*, p. 16.

23. E.P. THOMPSON, *op. cit.*

24. H. TAINE, *Les origines de la France contemporaine*, cité dans J. TULARD, J. F. FAYARD, A. FIERRO, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, Laffont, Paris, 1987, coll. Bouquins, art. « Historiographie de la Révolution ».

25. R. CHARTIER, « Pauvreté et assistance dans la France moderne : l'exemple de la généralité de Lyon », in *Annales, Économies Sociétés, civilisations*, 28^e année, n° 2, mars-avril 1973, p. 572.

26. B. VINCENT (dir.), *Les marginaux et exclus de l'histoire*, UGE, coll 10/18, Les cahiers Jussieu, 1979. A. FARGE, *Vivre dans la rue à Paris, au XVIII^e siècle*, Paris, folio Histoire, Gallimard, 1992, A. FARGE, J.-F. LAE, P. CINGOLANI, F. MAGLOIRE, *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Éd. Bayard, Paris, 2004, 269 p. B. GEREMEK, *Les marginaux parisiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Champs Flammarion, Paris, 1991, B. GEREMEK, *La potence et la pitié, L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Bibliothèque des Histoires, Gallimard, Paris, 1987. P. SASSIER, *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique (XVI^e-XX^e siècle)*, Fayard, Paris, 1990, p. 380. J.-P. GUTTON, *La société et les pauvres en Europe (XVI^e-XVIII^e siècle)*, PUF, Paris, 1974, A. GUESLIN, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Aubier, collection historique, Paris, 1997. *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XX^e siècle*, Fayard, Paris, 2004.

27. M. VOVELLE, in *Démocratie... op. cit.*, « Postface », p. 683.

28. G. PROCACCI, *Gouverner la misère*, Le Seuil, Paris, 1993, p. 16.

29. A. FORREST, *La Révolution française et les pauvres*, Perrin, 1986, p. 224

30. *Ibid.*

politiques à tous, c'était rejeter l'assimilation des droits politiques aux droits de propriété, c'était faire confiance aux modes d'action et d'organisation autonomes de tous les citoyens. Le fait d'être illettré ne signifiait en rien le manque d'intérêt au débat politique³¹». J.-P. Bertaud, à partir des enquêtes de police et de justice, suit six journées d'insurrection du peuple de 1789 à 1795³² et fait entendre les voix « de ceux que l'on disait du menu peuple ». Elles revendiquent le droit d'être entendues du roi, des députés... Dufourny nous conduit à suivre l'exclusion des pauvres des droits politiques, et aussi la volonté et les tentatives de certains de les faire participer et accéder à leurs droits. L'ouvrage de C. Duprat, « *Le temps des philanthropes* » étudie ce courant nouveau en politique apparu au temps des Lumières pour qui « la sensibilité aux malheurs des hommes » a des conséquences politiques au moment de la Révolution. Dufourny suit ce mouvement mais montre aussi ses contradictions au niveau des droits.

Dans quel contexte actuel, l'étude de Dufourny présente-t-elle un intérêt ? De nombreux ouvrages sur le champ des histoires politiques se sont notamment interrogés sur les traditions du républicanisme dit « classique » et/ou de « l'humanisme civique ». Fidèles à la tradition aristotélicienne de l'homme animal politique, ils considèrent l'oubli aujourd'hui de la « dimension politique de l'existence » comme une mise en cause « des bases mêmes de la personnalité humaine³³ ». Sensibilisés par ce débat, les historiens du séminaire « l'Esprit des Lumières et de la Révolution » ajoutent à la réflexion l'apport de la notion de droit naturel des révolutions des droits de l'homme³⁴ qui permet alors aux citoyens d'agir au sein d'institutions démocratiques, notamment « les classes subalternes : ces exclus de *la societas civilis et politica*³⁵ »... L'histoire de Dufourny donne à réfléchir sur l'importance des droits politiques, et plus particulièrement à partir de ceux qui en ont été exclus.

Dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, les intervenants au colloque « *Démocratie et pauvreté : du Quatrième Ordre au Quart Monde* », ont souligné l'importance d'étudier le lien entre ces deux notions, démocratie et pauvreté. La spécificité du colloque était de « confronter différents savoirs, celui venant des plus pauvres d'aujourd'hui et le regard des historiens sur les plus pauvres ». « Il dit l'importance d'une telle connaissance pour aujourd'hui³⁶. » Dans un ouvrage dédié à Soboul, Jacques Guilhaumou a étudié l'actualité des mouvements sociaux, chômeurs ou sans papiers par exemple, avec ses yeux d'historien de la Révolution française. Cette « parole des sans », sans toit, sans travail, sans identité, sans droits, qui sont pour lui, ces « sans-culottes modernes », représente un enjeu important, parce qu'elle peut être émancipatrice de toute la société.

31. E.P. THOMPSON, *op. cit.*, p. 25.

32. J.-P. BERTAUD, *Un jour, un homme, la Révolution*, Laffont, Paris, 1988, introduction.

33. A. POCOCK, *Le moment machiavélien. La pensée florentine et la tradition républicaine atlantique*, PUF, Léviathan, Paris, 584 p., p. XXIII.

34. M. BELISSA, Y. BOSCH et F. GAUTHIER (COORD.), *Républicanisme et droit naturel. Des humanistes, aux révolutions des droits de l'homme et du citoyen.*, Éd. Kimé, Paris, 2009 (actes d'un colloque sur ce thème).

35. *Ibid.*, introduction.

36. M. PERROT, « Enjeux et perspectives » in *Démocratie et pauvreté*, *op. cit.*, p. 635.

« C'est la dignité de tout un pays qui est atteinte quand des chômeurs ne sont pas respectés dans leurs droits³⁷. »

Presque deux cents ans après Dufourny, Joseph Wresinski a bâti le mouvement ATD Quart Monde qu'il a créé en donnant la possibilité à des personnes défavorisées de s'exprimer et d'être écoutées, notamment dans les universités populaires Quart Monde (depuis 1972)³⁸. Cela a permis de susciter avec elles un dialogue civique, de « croiser les pratiques et les savoirs³⁹ » avec des professionnels, des universitaires, de simples citoyens. C'est précisément portée par la rencontre de ces personnes, la pertinence et la force de leurs prises de parole, leur intérêt dans le débat démocratique⁴⁰, que j'ai suivi les traces de Dufourny. J'ai ressenti « ce carambolage des temps qui crée l'émotion⁴¹ » dont parle Sophie Wahnich, qui donne au passé, « un plus haut degré d'actualité ». L'historien doit aussi faire preuve d'humilité au regard, d'une part de sa subjectivité, et d'autre part des limites de la recherche liées aux sources disponibles, plus particulièrement l'insuffisance de celles émanant des plus pauvres eux-mêmes. Le regard qu'on porte sur les archives vient du plus profond de soi-même, pas seulement en tant qu'individu mais aussi en tant qu'individu inscrit dans un réseau⁴². Dans ce réseau ont compté pour moi des contemporains les plus pauvres et des personnes à leur côté ainsi que les historiens, chercheurs de cette quête de l'humanité de l'homme dans l'Histoire.

Une première partie de cet ouvrage montre le cheminement de Dufourny, du « bourgeois » au citoyen de 1789 défenseur « des infortunés », assoiffé de savoir, de projets artistiques et scientifiques dits « patriotiques », ses difficultés pour les réaliser, les brèches qui s'ouvrent dans cette société figée, comme la fréquentation des cafés, les sociétés d'émulation des arts et métiers où il côtoie les plus grands savants dont Franklin ; il suit la Révolution des États-Unis et attend une Révolution pour la France. Le moment de la convocation aux États généraux et de la rédaction des cahiers de doléances, est un moment important dans la décision ou non de convoquer les plus pauvres dans les assemblées primaires. Face à une citoyenneté qui repose sur la propriété, Dufourny « vivement touché » par l'exclusion des plus pauvres, argumente en faveur d'une citoyenneté de tous, à l'écoute des

37. J. GUILHAUMOU, *La parole des sans, les mouvements actuels à l'épreuve de la révolution française*, Paris, Éd. ENS, 1998, p. 43.

38. G. DEFRAIGNE TARDIEU, *L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris VIII, 2009, 492 p.

39. Groupe de recherche Quart Monde-Université, *Le croisement des savoirs ; quand le quart monde et l'université pensent ensemble*, Éd. Quart Monde, Éd. de l'Atelier, Paris, 1999. Groupe de recherche action-formation, Quart Monde Partenaire, *Le croisement des pratiques, Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble*, Éd. Quart Monde, Paris, 2002.

40. De nombreux ouvrages en témoignent, notamment J. WRÉSINSKI, *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*, Éd. de Cerf, 2007, les actes du colloque international du 17, 18, 19 décembre 2008, organisé par ATD Quart Monde, le centre de recherches politiques, le centre d'histoire de Sciences Po et l'Association française de science politique, *La démocratie à l'épreuve de l'exclusion. Quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ?* Revue Quart monde. Dossiers et documents, n° 17.

41. S. WAHNICH, *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 34.

42. G. DUBY, G. LARDREAU, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1986, p. 41, cité par S. WAHNICH, *op. cit.*, p. 34.

« Infortunés », basée sur la fraternité. Dufourny a 50 ans en 1789, il est nettement plus âgé que les autres meneurs.

Une deuxième partie montre, jusqu'au tournant de 1792, un Dufourny ne cessant de recommander que l'exclusion des pauvres ne soit pas inscrite dans les fondements de l'organisation de la vie politique, que ce soit à Paris dans les statuts de la municipalité, ou au niveau national dans la constitution, comme au niveau international quand il défend une Déclaration du droit des nations. Mais l'égalité en droits est bafouée et l'inégalité inscrite dans la constitution de 1791. Un courant démocrate émerge pour y pallier. Dufourny est proche de Danton au district des Cordeliers. Il est l'un des fondateurs du club des Cordeliers dont le nom d'origine est celui de club des Droits de l'homme, en est le premier président. Apparaissent les sociétés populaires ou fraternelles. Dufourny y a contribué. Il est aussi un membre actif du club des Jacobins, dont le nom d'origine est celui de club des Amis de la constitution avant le 10 août 1792, et ensuite de club des Amis de l'égalité.

Une troisième partie montre l'émergence de la figure du sans-culotte, l'exclusion vaincue et rétablie. Dufourny est chargé de différentes missions, nommé régisseur des poudres et salpêtres. Il est l'un des organisateurs de la chute des Girondins le 31 mai qui, pour lui, a permis l'établissement de la constitution de 1793. Il est nommé ensuite président du Directoire du département de Paris. Les schémas de pensée sont inversés : les bons citoyens, sont les démocrates et les mauvais citoyens ceux qui ne le sont pas. Dufourny justifie la terreur contre les ennemis de la fraternité et en évoque aussi les risques. Les conflits atteignent les démocrates. Dufourny est accusé par Robespierre aux Jacobins et arrêté. Libéré après Thermidor, il sera arrêté de nouveau plusieurs fois. Les schémas de représentation sont à nouveau inversés : les « bons citoyens » s'opposent à la « canaille ». L'exclusion des plus pauvres est inscrite dans la constitution de 1795 : Dufourny veut croire au rétablissement de la constitution de 1793, dite « fraternelle » et tente encore de mobiliser les citoyens.